



DOSSIER SPÉCIAL COVID-19

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

**Le gouvernement ivoirien
en action pour la santé
de tous les citoyens**



Tous à la vaccination contre la Covid-19 !

Pierre Dimba,
Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique
et de la Couverture Maladie Universelle

La Côte d'Ivoire est confrontée depuis le 11 mars 2020 à la pandémie à Coronavirus avec son lot de conséquences. Le plan de riposte sanitaire de plus de 207 milliards adopté avec la participation des principaux partenaires technique et financier a permis de contenir la maladie. Malgré ces efforts considérables du gouvernement ivoirien, la pandémie continue de sévir dans notre pays. Les chiffres annoncés quotidiennement par nos services traduisent la persistance de la pandémie ces derniers temps. La période de juillet-août 2021 a été la plus meurtrière avec l'apparition de la troisième vague (112 décès).

La vaccination démarrée depuis début mars 2021 reste l'un des piliers importants du plan de riposte. A cet effet, le gouvernement déploie des moyens colossaux pour obtenir des doses de vaccins contre la pandémie. Ainsi dans le cadre de la coopération avec l'Organisation mondiale de la Santé (Oms) et différents autres organisations et institutions, des doses de types AstraZeneca, Pfizer, Sinopharm et Johnson and Johnson sont régulièrement mises à la disposition des populations.

La stratégie d'intensification adoptée depuis le mois d'avril a permis de passer de 2000 doses administrées par jour à plus de 35.000 doses / jour actuellement. Notre objectif est d'administrer plus de 60.000 doses / jour pour vacciner 70 % de la population afin de contenir cette maladie.

L'approvisionnement régulier et en quantité suffisante en vaccins est le principal défi à ce jour. Seulement 13 % de la population ivoirienne a reçu une première dose de vaccins. Des mesures importantes doivent être prises avec les partenaires et amis de la Côte d'Ivoire pour doter le pays en vaccins.

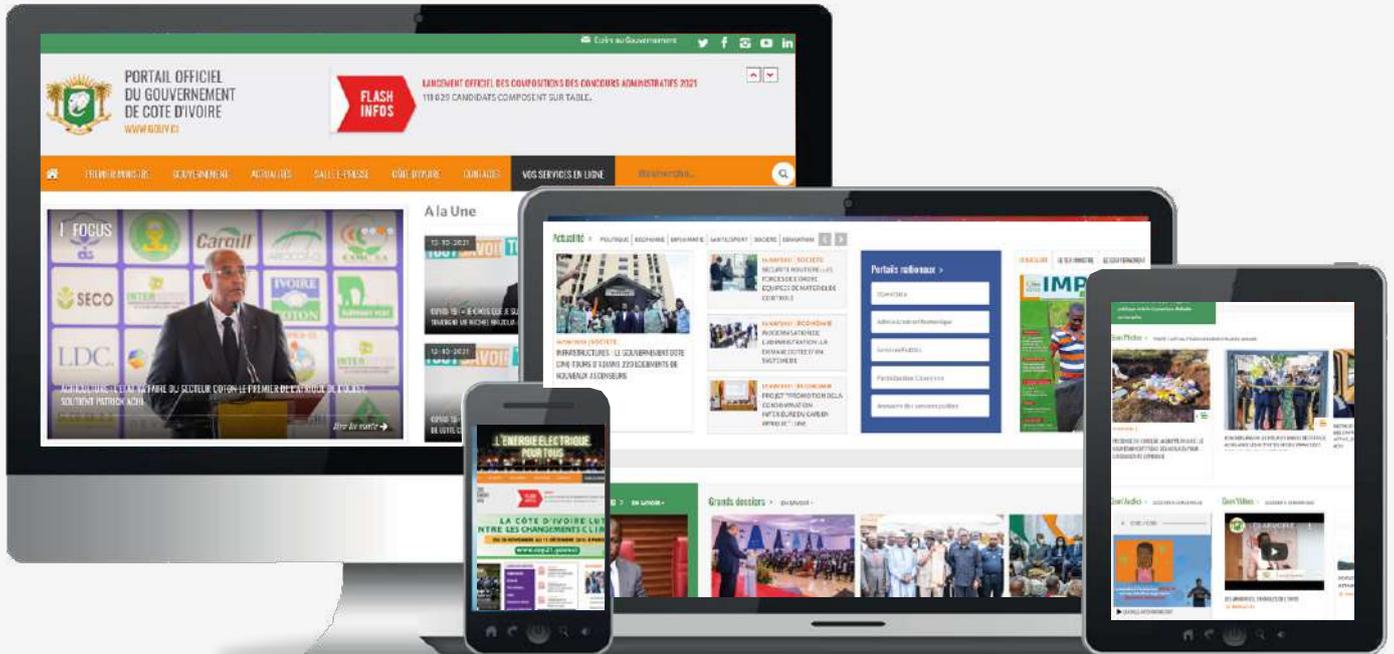
Nous attendons un engagement et une solidarité plus agissante des pays développés pour que l'Afrique ne soit pas marginalisée dans cette lutte. Cette solidarité doit aller au-delà de la simple mise à disposition de vaccins et de financement pour toucher le transfert de compétence et connaissance, afin de faciliter la fabrication de vaccins dans nos pays.

La Côte d'Ivoire avec à sa tête le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA fait de la recherche, et du développement de l'industrie pharmaceutique y compris la fabrication de vaccin une priorité dans son programme de développement sanitaire.

Nous lançons un appel pressant à la population ivoirienne. Aujourd'hui, le vaccin contre la Covid-19 est sans doute l'arme la plus sûre pour lutter contre cette pandémie. Mobilisons-nous en nous faisant vacciner et en incitant nos proches à accomplir le même acte citoyen.



Accédez à l'information officielle
 du Gouvernement de Côte d'Ivoire
 en un clic.



www.gouv.ci

Restez connecté à l'actualité du gouvernement
 en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



101

"Allô Gouvernement"



+225 07 87 36 36 36





La Covid-19

La Covid-19 est une maladie respiratoire due à un coronavirus, le SARS-CoV-2. Elle est apparue en Chine en fin d'année 2019. C'est une maladie très contagieuse et mortelle.

Comme tous les virus, le SARS-CoV-2 a muté depuis son apparition. Plusieurs variants sont apparus tels que les variants anglais, sud-africain, brésilien, indien ou delta.

La Covid-19 peut se manifester par la fièvre ou la sensation de fièvre (frissons, chaud-froid), la toux, des maux de tête, des courbatures, une fatigue inhabituelle, une perte brutale de l'odorat (sans

obstruction nasale), une disparition totale du goût, ou une diarrhée.

Dans les formes plus graves : des difficultés respiratoires pouvant mener jusqu'à une hospitalisation en réanimation voire au décès.

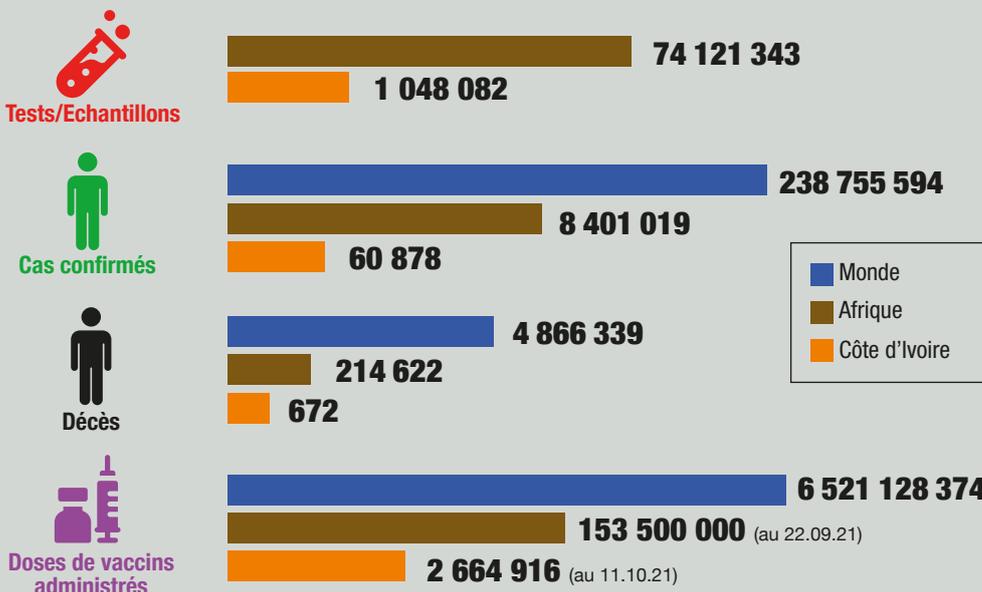
Certaines personnes infectées sont asymptomatiques, c'est-à-dire qu'elles ne manifestent pas de signes de la maladie, cependant elles sont contagieuses.

Les meilleurs moyens de se protéger et de protéger les autres sont de respecter les gestes barrière, de porter le masque et de se faire vacciner.

L'État des lieux

Le monde entier est touché par la maladie ; en mars 2020, l'OMS a déclaré la situation de pandémie.

Au 13 octobre 2021, plus de 238 millions de cas confirmés de COVID-19 avaient été enregistrés dans le monde, dont plus de 8,4 millions de cas en Afrique.



En Côte d'Ivoire, le 1^{er} cas confirmé a été déclaré le 11 mars 2020. Le dispositif de riposte sanitaire basé sur le triptyque dépister – isoler – traiter a permis de tester 1 048 082 échantillons au 12 octobre 2021 pour un nombre total de 60 878 cas confirmés, dont 59 065 guéris et 672 décès, soit 1,1% du nombre de cas confirmés.



La riposte du Gouvernement



Les mesures sécuritaires et sanitaires

Dès le diagnostic du premier cas confirmé de Covid-19 en Côte d'Ivoire, le 11 mars 2020, le gouvernement a adopté des mesures sécuritaires et sanitaires fortes pour contenir la propagation de la maladie. Les mesures sécuritaires étaient relatives à l'instauration de l'état d'urgence et d'un couvre-feu, la fermeture des frontières aériennes, maritimes et terrestres, l'isolement du Grand Abidjan et la fermeture d'établissements recevant du public (bars, restaurants, maquis, boîtes de nuit, etc.) et de lieux de culte. Quant aux mesures sanitaires, elles ont porté sur la surveillance épidémiologique et biologique du territoire national, la prescription de mesures d'hygiène corporelle, comportementale, hydrique et alimentaire, le renforcement du contrôle sanitaire aux frontières, le déploiement de centres de dépistage de proximité, la gratuité totale du diagnostic et de la prise en charge des cas suspects et confirmés, etc.



Le plan de riposte sanitaire

Le plan de riposte sanitaire a été élaboré pour renforcer le dispositif opérationnel de prévention et de prise en charge de la Covid-19. D'un montant de 95 milliards 880 millions FCFA, il vise à briser la chaîne de transmission de la Covid-19, à garantir la meilleure prise en charge des malades, à isoler et à suivre les personnes en contact avec les malades. Enfin, il permettra de poursuivre les efforts pour maintenir les populations à l'abri de la contamination.



Le plan de soutien économique, social et humanitaire

Le 31 mars 2020, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre d'un plan de soutien économique, social et humanitaire d'un montant de 1700 milliards FCFA. L'objectif de ce plan est d'atténuer l'impact de la Covid-19 sur les populations et les opérateurs économiques et de préparer la reprise des activités économiques post-crise sanitaire.



La vaccination

À l'instar de la plupart des pays, la Côte d'Ivoire a opté outre les gestes et mesures barrière pour la vaccination comme stratégie complémentaire de lutte contre la COVID-19.

La première phase de la vaccination a été lancée le 1er mars 2021. L'objectif de l'étape était de vacciner 70% de chaque cible prioritaire identifiée, soit 5,6 millions de personnes. Ces cibles étaient réparties en deux groupes. Le premier était constitué du personnel de santé, des forces de défense et de sécurité ainsi que des enseignants. Le second groupe était composé des personnes de plus de 50 ans, des porteurs de pathologies chroniques et des voyageurs.

Par la suite, la vaccination a été étendue à la population carcérale et aux personnes âgées de 18 à 49 ans.

Au 22 septembre 2021, 13% de la population en Côte d'Ivoire avait reçu au moins une dose de vaccin contre 6% en Afrique de façon générale. L'objectif à terme étant de vacciner 70% de la population.



Les vaccins utilisés en Côte d'Ivoire

En octobre 2021, 4 vaccins homologués par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sont utilisés en Côte d'Ivoire :

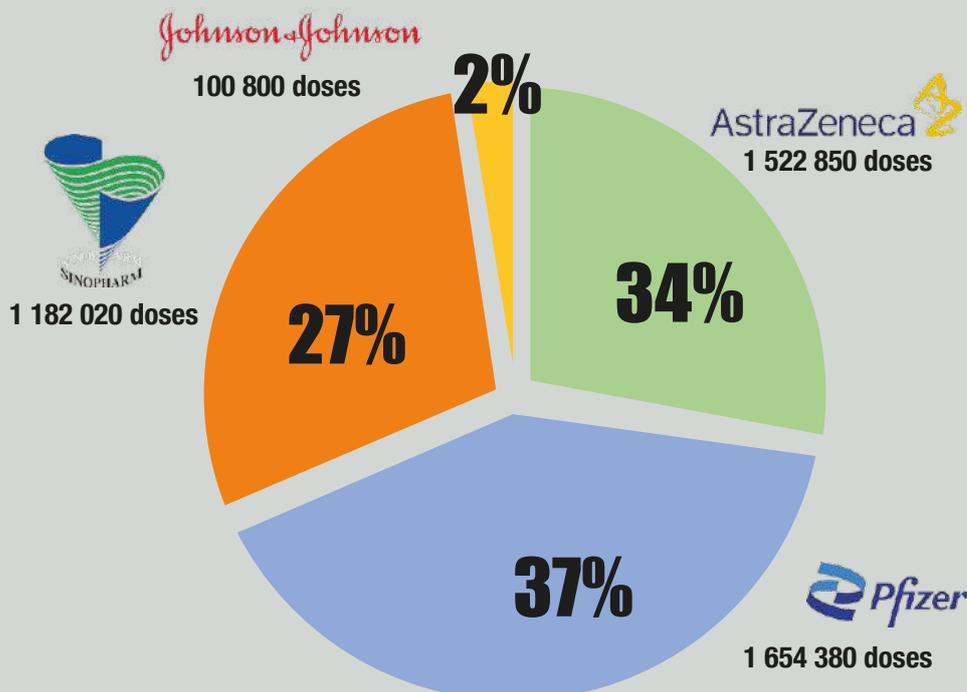


- ASTRA ZENECA
- PFIZER BIONTECH
- JOHNSON & JOHNSON
- SINOPHARM

(Source : Statista 29 juillet 2021)



sur une commande totale de 12 311 030



INITIATIVE COVAX

Le COVAX est l'axe de travail "vaccins" du dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19. C'est la seule initiative mondiale qui travaille avec les gouvernements et les fabricants pour garantir que les vaccins COVID-19 soient disponibles dans le monde entier, tant pour les pays à revenu élevé que pour les pays à faible revenu. (Source : UNICEF)

Objectif : fournir au moins 2 milliards de doses de vaccins COVID-19 d'ici la fin 2021.

En Afrique, la Côte d'Ivoire a été le 2e pays après le Ghana à recevoir des doses de vaccin COVID-19 acheminés via le mécanisme COVAX.

DISTRICTS SANITAIRES	SITES DE VACCINATION
ABOBO	Antenne INHP Abobo Baoulé CHR Houphouët-Boigny FSU Abobo-Avocatier Lycée Moderne Abobo HG Abobo Sud CSUCOM Agoueto FSUCOM Sagbé FS Anonkoua Kouté
ANYAMA	HG Anyama CSU Lycée 1 CSU Attingué CSU Brofodoumé CSU Cissé Dispensaire Urbain CSU Attiékoï CSU Anonkoi CSU Anyama Débarcadère
ADJAMÉ PLATEAU ATTÉCOUBÉ	CSU Locodjro FSU Attécoubé HG Adjamé (CAT) Hôpital des Fonctionnaires Plateau FSU Abobo-Doumé
COCODY BINGERVILLE	Siège du district <i>(Dispensaire urbain de Cocody)</i> Antenne INHP HG Bingerville École de Police CSU Palmeraie CSU Akouédo Village CSU Gbagba CSU Génie 2000 CM Nimatoullah Angré CS HKB Blockhauss CSR Eloka CSU Colombie CS Palmafrigue CSU Angré CSU Akouédo Attié CSU COM Anono CSU Abatta CHU Cocody CHU Angré HG Bingerville Lycée Classique SSSU Bingerville

DISTRICTS SANITAIRES	SITES DE VACCINATION
KOUMASSI	Hôpital général de Koumassi Csu com Zoé Bruno Csu com Aklomiabla Csu com Pangolin Csu com Houphouët-Boigny du grand campement Csu com Divo ONG CIAK Clinique médicale de Koumassi
PORT-BOUET	HG Port-Bouët Antenne INHP Polyclinique Croissant Rouge CSU COM Gonzague CS Municipal AKWABA Derrière Warf FSU COM Vridi Canal
TREICHVILLE MARCORY	Parc des sports Siège du district Clinique FARAH INHP Hôpital général de Marcory Hôpital général de Treichville CSUCOM Arras 3 Centre social Entente de Treichville FSUCOM Anoumabo Dispensaire du pont CSUCOM Aliodan
YOPOUGON	Centre Sœur Cathérine CHU Yop BAE Antenne INHP CSU Wassakara Centre Médical Abobo



Pour en savoir plus :

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE
ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

www.sante.gouv.ci

✉ info@sante.gouv.ci [@mshpcmu](https://www.facebook.com/mshpcmu)



FORT

CONTRE LA COVID-19

FAISONS-NOUS VACCINER.



Porter un masque



Utiliser le gel hydro-alcoolique



Pratiquer la distanciation sociale



Se laver régulièrement les mains



Éviter de se serrer la main



Cicg

 CONTACTS D'URGENCE | ENVOYEZ CORONA AU 1366
143/101/125 | INFO-COVID19.GOUV.CI



Un gouvernement mobilisé sur le terrain contre la COVID-19



La riposte contre la COVID-19 en Côte d'Ivoire est marquée par une forte mobilisation de l'exécutif sur le terrain. En effet, après avoir sensibilisé au lavage des mains, l'un des principaux gestes barrière, à travers des capsules vidéo largement diffusées, plusieurs membres du gouvernement qui répondaient aux critères se sont fait vacciner contre la COVID-19. Outre cela, le ministre en charge de la Santé, en première ligne de la riposte sanitaire, a rencontré les leaders

communautaires afin de les sensibiliser à l'importance de la vaccination et de leur demander de sensibiliser leurs communautés à se faire vacciner. Enfin, le Premier Ministre Patrick Achi a effectué une tournée sur plusieurs sites de vaccination pour s'enquérir de leur bon fonctionnement. Il exhorte régulièrement les populations à se faire vacciner pour se protéger et protéger leurs proches, la vaccination étant selon lui un devoir civique.

UNE STRATÉGIE DE PROXIMITÉ POUR FAVORISER LA VACCINATION

Pour atteindre l'objectif de vacciner 70% de la population, afin de mieux maîtriser l'épidémie de COVID-19, le gouvernement fait de la proximité un pilier



de sa stratégie. Le nombre des sites de vaccination a été quasiment triplé dans le District d'Abidjan, passant de 63 à 182, avec une extension des horaires d'ouverture désormais fixés de 8 heures à 18 heures contre 9h -15h au démarrage de la campagne. Pour contourner l'éloignement des sites qui constituaient un frein à la vaccination contre la Covid-19, diverses actions sont menées. A titre d'exemple, l'opération « 1 Million de vaccinés dans les marchés publics » a consisté à installer des Unités Médicalisées mobiles sur les grands marchés des 10 districts sanitaires d'Abidjan, permettant aux commerçants et toute autre personne volontaire se trouvant dans la zone de se faire vacciner. De même, une caravane animée, installée ponctuellement sur des places publiques a également permis d'attirer les populations riveraines et à les inciter se faire vacciner.

Une stratégie payante pour le pays qui a réussi à passer de 2 000 à 35 000 doses de vaccins administrées par jour.

UN APPUI DÉTERMINANT DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES DANS LUTTE CONTRE LA COVID-19

La lutte contre la Covid-19 menée par le gouvernement ivoirien est marquée par un soutien fort des partenaires au développement présents en Côte d'Ivoire, notamment le système des Nations Unies. Ce soutien, effectif depuis la phase de prévention au cours de laquelle aucun cas confirmé n'avait encore été notifié, est concrétisé par un appui technique, matériel et financier. Notamment l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui met à disposition ses experts et fait don de matériel pour les actions de sensibilisation et de communication ainsi que pour la prise en charge de malades de la Covid-19. De même que le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), dont l'action est déterminante dans la mise à disposition des vaccins afin de protéger la population. Les actions conjuguées des agences des Nations Unies sont un appui de qualité au gouvernement ivoirien.

ABONNEZ-VOUS EN 2 ÉTAPES AU STATUT WHATSAPP DU GOUVERNEMENT DE CÔTE D'IVOIRE



Étape 1

Enregistrez le (+225) 07 87 36 36 36
sous le nom « **Gouv Infos** »

Étape 2

Envoyez le message « **Gouv Infos** »
sur le numéro Whatsapp
(+225) 07 87 36 36 36

Et c'est parti pour ne rien rater
de l'actualité gouvernementale !



+225 07 87 36 36 36



VACCINATION COVID-19

BON À SAVOIR

Qu'est-ce que la COVID-19 ?

La COVID-19 est une maladie respiratoire due à un coronavirus, elle est très contagieuse et mortelle. Au 31 août 2021, elle avait touché plus de 218 millions de personnes et fait plus de 4 millions de décès sur tous les continents.

La recherche scientifique a permis de développer des vaccins qui aident à protéger les populations.

Pourquoi se faire vacciner ?

La vaccination est la plus grande stratégie de santé publique après l'approvisionnement en eau potable.

Elle a permis l'élimination de maladies graves dans le monde. Et chaque année, elle permet de protéger des millions d'enfants et de voyageurs.

La vaccination contre la COVID-19 permet de :

- Se protéger et protéger son entourage contre la maladie ;
- Se sentir en sécurité même après un contact avec une personne infectée ;
- Eviter les formes graves de la maladie, les hospitalisations et les décès ;
- Eviter la saturation des services de réanimation et d'urgence.

Qui peut se faire vacciner ?

Toute personne de plus de 18 ans peut se faire vacciner, sauf :

- Les personnes souffrant de COVID-19 ;
- Les personnes qui ont été malades de la COVID-19, il y a moins de 6 mois ;
- Les personnes dont la température est supérieure à 38,5°C ;
- Les personnes qui ont reçu un vaccin autre que celui de la COVID-19, il y a moins de 14 jours ;
- Les personnes qui ont eu une réaction sévère avec la première dose du vaccin contre la COVID-19 notamment une réaction allergique grave ;
- Les femmes enceintes ou qui allaitent.

Quels sont les vaccins utilisés en Côte d'Ivoire ?

En Côte d'Ivoire, 4 vaccins homologués par l'OMS sont utilisés. Ce sont :

- Le Vaccin COVID-19 d'**AstraZeneca** en 02 doses espacées de 12 semaines ;
- Le Vaccin COVID-19 de **Pfizer-BioNTech** en 02 doses espacées de 08 semaines ;
- Le Vaccin COVID-19 de **Sinopharm** en 02 doses espacées de 03 semaines ;
- Le Vaccin COVID-19 de **Johnson & Johnson** en en 01 dose unique.

Quels sont les effets secondaires de la vaccination contre la COVID-19 ?

Comme tous les médicaments, les vaccins ont des effets secondaires.

Ceux enregistrés suite à la vaccination contre la COVID-19 sont mineurs dans la plupart des cas. Ils surviennent en général dans les 2 jours suivant l'injection et disparaissent rapidement.

Il s'agit notamment de fièvre, de douleur au point d'injection, de maux de tête, de fatigue, de douleurs musculaires ou articulaires ou d'une sensation générale de malaise.



www.gouv.ci 
      **101**

01 BP 12243 Abidjan, République de Côte d'Ivoire
Villa n°27, îlot n°176 Abidjan-Cocody - Deux Plateaux Vallon,
Cité « Résidence Colombe » - Tél. : 27 22 51 14 38 / 27 22 51 16 23
Fax : 27 22 41 11 16 - Email : info@cicg.gouv.ci